

## 20 MARS 2019

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Jardins de Napierville, tenue au centre communautaire, situé au 119, Renaud, à Saint-Jacques-le-Mineur mercredi le 20 mars 2019.

Madame Édith Létourneau, directrice générale adjointe est aussi présente et agit comme secrétaire.

### Ouverture de la séance

Madame Lise Sauriol, mairesse, informe l'assistance que la séance extraordinaire est ouverte à 19h30.

1 personne était présente dans la salle.

### 1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents les membres du Conseil suivants :

- Monsieur Richard Lestage, au poste No.1,
- Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,
- Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,
- Monsieur François Ledoux, au poste No.6.

### 2019-03-89 Adoption de l'ordre du jour:

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Lestage appuyé par monsieur le conseiller François Ledoux et, il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver l'ordre du jour, à savoir :

- 1- Présence des membres et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Résolution approuvant l'octroi du contrat d'accompagnement pour les négociations avec la partie syndicale en vue de la signature de la convention collective des employés à Me Giroux du Cabinet DHC Avocats aux conditions entendues entre Me Giroux et Alexandre Brault, conseiller au siège numéro 4 à Saint-Jacques-le-Mineur;
- 3- Période de questions relatives au sujet que l'on retrouve à l'ordre du jour;
- 4- Levée de la séance spéciale.

### 2019-03-90 Résolution approuvant l'octroi du contrat d'accompagnement pour les négociations avec la partie syndicale en vue de la signature de la convention collective des employés à Me Giroux du Cabinet DHC Avocats aux conditions entendues entre Me Giroux et Alexandre Brault, conseiller au siège numéro 4 à Saint-Jacques-le-Mineur;

CONSIDÉRANT le désir du Conseil d'être accompagné d'un spécialiste pour la négociation de la convention collective des employés syndiqués;

CONSIDÉRANT les trois offres de services reçues, respectivement de la FQM, de M Thierry Viallet CRIA, et du cabinet DHC avocats;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT d'accepter l'offre de Me André Giroux du Cabinet DHC Avocats au coût horaire de 150\$ (avant taxes) pour un maximum de 100 heures.

Le résultat du vote était le suivant ;

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No.1	x	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	x	
Madame Marie-Eve Boutin, au poste No. 3	x	

## 20 MARS 2019

Monsieur François Ledoux, au poste No. 6	x	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
TOTAL	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **Période de questions relatives au sujet que l'on retrouve à l'ordre du jour;**

Début 19h31

S.O.

#### **2019-03-91 Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Lestage appuyé par madame la conseillère Marie-Eve Boutin et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, que, les sujets prévus à l'ordre du jour étant tous épuisés, la séance est close à 19h32.

---

Lise Sauriol, mairesse

---

Édith Létourneau, directrice générale adjointe